



## Organisation de la rentrée scolaire 2021 : jeudi 2 septembre

### Maternelle :

**PS :** jeudi 2 septembre ou vendredi 3 septembre, selon le groupe défini, à partir de 9h30.

*(Pour rappel, la réunion de présentation de la classe de PS se fera le mardi 31 août ou le mercredi 1<sup>er</sup> septembre selon le groupe défini.)*

Cette matinée sera une prise de contact, les parents seront autorisés à rester dans la classe **jusqu'à 10h30 au plus tard**. Ils pourront ensuite, s'ils le souhaitent, récupérer leur enfant à 11h30 et le ramener ou non à 13h30.

Le lundi 6 septembre, les élèves de la classe seront en effectif complet.

### **Jeudi 2 septembre aux horaires indiqués ci-dessous :**

**MS :** 9h, 9h30 ou 10h    **GS :** 9h, 9h30 ou 10h (l'horaire pour votre enfant sera envoyé par le secrétariat mercredi)

**Elémentaire :**    **CE2, CM1 et CM2 :** 8h30                      **CP et CE1 :** 9h

Horaires habituels (à partir du vendredi 3 septembre de la MS au CM2 et à partir du lundi 6 septembre pour la PS) :

Accueil des élèves de la garderie du matin à 08h00. Ouverture pour l'ensemble des élèves de 08h15 à 08h30 dans les classes.

Horaires des classes :

Matin de 08h30 à 11h30            Ouverture de la grille pour le retour des externes à 13h20.

Après-midi de 13h30 à 16h30 (maternelle, CP et CE1 à 16h30, CE2 à 16h35 et CM1 et CM2 à 16h40).

### **Etude surveillée et garderie :**

Elle est assurée de la fin de la classe à 18h00, après une récréation/goûter (fourni par vos soins).

Nous vous demandons de **respecter impérativement les horaires et de prévenir en cas de contretemps, qui doivent rester exceptionnels**.

Le secrétariat est ouvert et joignable de 8h15 (8h30 le mardi et jeudi) à 12h et de 13h à 18h et, le mercredi, de 8h à 13h.

Les trottinettes sont tolérées pour les enfants habitant loin de l'école mais doivent être **pliées à partir de l'élémentaire et déposées dans les bacs prévus à cet effet**.

Les téléphones portables sont déposés, éteints, au secrétariat le matin et repris le soir.

Les vêtements oubliés et non récupérés sont donnés à des associations à chaque fin de période.

Nous vous invitons à relire les documents, intitulés « La maternelle : fonctionnement » et « L'élémentaire : fonctionnement » présents sur le site de l'école.